

NOTE D'INFORMATION¹
Bruxelles, le 12 mars 2021
(OR. en)

VIDÉOCONFÉRENCE INFORMELLE DES MINISTRES DE L'EMPLOI ET DE LA POLITIQUE SOCIALE

15 mars 2021

La vidéoconférence se tiendra lundi 15 mars 2021 et sera présidée par **Ana Mendes Godinho**, ministre du travail, de la solidarité et de la sécurité sociale du Portugal, et **Mariana Vieira da Silva**, ministre d'État et ministre de la présidence du Conseil des ministres du Portugal.

La vidéoconférence débutera à **9 h 30** avec un débat, en session publique, sur les politiques sociales et de l'emploi dans le cadre de la facilité pour la reprise et la résilience et sur le plan d'action sur le socle européen des droits sociaux. Dans l'après-midi, les ministres se pencheront sur la manière de renforcer l'égalité, la non-discrimination et la diversité, ce qui constitue une priorité politique de l'UE. Ils recevront également des informations et des mises à jour sur un certain nombre d'initiatives et de dossiers législatifs en matière d'emploi et de politique sociale.

Une conférence de presse virtuelle aura lieu à l'issue de la réunion avec les ministres **Mariana Vieira da Silva** et **Ana Mendes Godinho** et les commissaires **Nicolas Schmit** et **Helena Dalli**.

* * *

[Vidéoconférence informelle des ministres de l'emploi et de la politique sociale - page de la réunion](#)
[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)
[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG4\), et galerie de photos](#)

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Les politiques sociales et de l'emploi dans le cadre du Semestre européen, sous l'angle des plans pour la reprise et la résilience

Les ministres procéderont à un échange de vues sur les politiques sociales et de l'emploi dans le cadre du Semestre européen 2021, sous l'angle des plans pour la reprise et la résilience. Ce débat vise à faire avancer les réformes politiques et les stratégies d'investissement pour ce qui est de la mise en œuvre des principes du socle européen des droits sociaux par l'intermédiaire des plans nationaux pour la reprise et la résilience. Les ministres partageront également les bonnes pratiques en ce qui concerne la participation des partenaires sociaux et d'autres parties prenantes au Semestre européen 2021.

Pour orienter le débat, la présidence posera les questions suivantes aux ministres:

- Comment les réformes et les investissements en matière de politique de l'emploi et des compétences, dans le cadre des plans nationaux pour la reprise et la résilience, peuvent-ils promouvoir la création d'emplois de qualité et les transitions, notamment vers l'économie verte et numérique (conformément à la recommandation de la Commission concernant un soutien actif et efficace à l'emploi (EASE) et à la recommandation du Conseil sur une garantie pour la jeunesse renforcée), en vue d'assurer la transition entre des mesures d'urgence et des changements structurels?
- Comment faire en sorte que les réformes et les investissements en matière de politique sociale présentés dans les plans nationaux permettront de soutenir une reprise équitable, inclusive et durable qui ne laisse personne de côté?

Contexte

Compte tenu des graves répercussions économiques et sociales de la pandémie de COVID-19, l'UE a lancé en 2020 un vaste plan de relance d'un montant de près de 1 800 milliards d'euros (cadre financier pluriannuel 2021-2027, Next Generation EU / facilité pour la reprise et la résilience) afin de soutenir les efforts déployés par les États membres pour atténuer la crise au moyen de réformes et d'investissements. Les réformes et les investissements contribueront à créer des emplois et participeront à la transition vers des économies plus vertes et plus numériques.

La facilité pour la reprise et la résilience a un large champ d'application (reposant sur six piliers), dont la mise en œuvre des principes du socle européen des droits sociaux.

Dans ce contexte, les États membres élaborent actuellement leurs plans nationaux pour la reprise et la résilience définissant un ensemble cohérent de réformes et d'investissements publics. Ces plans devraient également permettre de relever efficacement les défis recensés dans le cadre du Semestre européen dans des domaines tels que le marché du travail, la politique sociale, les soins de santé ainsi que l'éducation et la formation.

[Conclusions du Conseil concernant le Semestre européen 2021: la stratégie annuelle 2021 pour une croissance durable - aspects sociaux et liés à l'emploi](#), 23 novembre 2020

L'heure est venue de produire des résultats: mise en œuvre du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux

Les ministres débattront du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux, qui a été récemment publié, et feront part de leur point de vue sur les objectifs proposés, les priorités nationales et les défis à relever. Ce débat ouvrira la voie aux discussions que les dirigeants de l'UE mèneront lors du sommet social de Porto en mai 2021. Le débat des ministres portera également sur la recommandation de la Commission concernant un soutien actif et efficace à l'emploi (EASE) à la suite de la crise de la COVID-19.

Afin d'orienter le débat ministériel, la présidence posera les questions suivantes:

- Comment évaluez-vous les nouveaux objectifs proposés en matière sociale et d'emploi au niveau de l'UE à l'horizon 2030? Quelles politiques et stratégies au niveau national seraient le mieux à même de les atteindre?

- Parmi les domaines soulignés par le socle et le plan d'action, à quelles dimensions envisagez-vous d'accorder la priorité au niveau national pour poursuivre la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux?
- Quels sont les principaux défis à relever pour renforcer les politiques actives du marché du travail? Comment évaluez-vous le fait d'établir un lien avec les politiques du marché du travail dans les plans pour la reprise et la résilience de votre État membre, conformément à la recommandation de la Commission concernant un soutien actif et efficace à l'emploi? Comment envisagez-vous d'aborder cette nouvelle génération de mesures de politique active en faveur d'une Europe plus numérique, durable et résiliente?

Contexte

Le socle européen des droits sociaux est un ensemble de vingt principes, proclamés conjointement par le Conseil, la Commission et le Parlement européen en 2017, qui visent à promouvoir des marchés du travail et des systèmes de protection sociale plus équitables dans l'UE.

Afin de renouveler l'engagement de l'UE à l'égard de ces principes, la Commission européenne a proposé, en mars 2021, le plan d'action sur le socle européen des droits sociaux, qui définit des actions et des objectifs tangibles pour concrétiser les vingt principes du socle. Les nouveaux grands objectifs suivants ont été fixés au niveau de l'UE en matière d'emploi, de compétences et de réduction de la pauvreté:

- au moins 78 % de la population âgée de 20 à 64 ans devrait avoir un emploi;
- au moins 60 % des adultes devraient participer à des activités de formation chaque année; et
- le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale devrait être réduit d'au moins 15 millions.

Tous ces objectifs devraient être atteints d'ici 2030.

L'une des premières initiatives figurant dans le plan d'action est la recommandation concernant un soutien actif et efficace à l'emploi à la suite de la crise de la COVID-19. L'objectif de cette recommandation est de fournir des orientations aux États membres sur la manière de passer progressivement des mesures d'urgence prises pour préserver les emplois pendant la pandémie à de nouvelles mesures nécessaires à une reprise créatrice d'emplois, notamment en recourant aux fonds de l'UE.

[Plan d'action sur le socle européen des droits sociaux](#)

Égalité, non-discrimination et diversité au sein de l'UE

Les ministres tiendront un débat d'orientation sur les moyens de renforcer l'égalité, la non-discrimination et la diversité en tant que priorité politique dans l'UE. Ce débat intervient à point nommé, la Commission ayant adopté quatre communications sur ces questions au cours des derniers mois: la stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025; le plan d'action de l'UE contre le racisme 2020-2025; le cadre stratégique de l'UE pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms; la stratégie en faveur de l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ 2020-2025. La présidence s'efforcera de recueillir les contributions des ministres au moyen des questions suivantes:

- Quelle est la meilleure façon de renforcer l'égalité, la non-discrimination et la diversité en tant que priorité politique? Comment pouvons-nous faire en sorte que la diversité soit dûment prise en compte dans les structures décisionnelles et dans la société en général?
- Quelles mesures législatives et politiques convient-il de prendre pour avancer concrètement sur la voie de l'égalité et de la non-discrimination dans l'UE et ses États membres? Dans quelle mesure la directive horizontale sur l'égalité de traitement est-elle pertinente pour atteindre cet objectif?

DIVERS

Plateforme européenne sur la lutte contre le sans-abrisme

La Commission communiquera aux ministres des informations sur la mise en place d'une plateforme européenne sur la lutte contre le sans-abrisme et la présidence partagera son projet d'organiser une conférence de haut niveau sur le sans-abrisme à Lisbonne, le 21 juin.

Livre vert sur le vieillissement

La Commission communiquera aux ministres des informations sur le livre vert qu'elle a récemment publié sur le vieillissement, axé sur la réponse aux défis démographiques en Europe.

Intégration du vieillissement dans les politiques publiques

La présidence informera les ministres de l'adoption, par procédure écrite, des conclusions du Conseil sur l'intégration du vieillissement dans les politiques publiques.

Sommet social tripartite

La présidence communiquera aux ministres des informations sur le sommet social tripartite qui se tiendra le 24 mars 2021.

Programmes de travail pour 2021 du Comité de l'emploi et du Comité de la protection sociale

Les présidences du Comité de l'emploi (EMCO) et du Comité de la protection sociale (CPS), qui sont des comités consultatifs qui conseillent des ministres réunis au sein du Conseil EPSCO, communiqueront aux ministres des informations sur leurs programmes de travail pour 2021.

Recommandation sur l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms

La présidence informera les ministres de l'adoption éventuelle, par procédure écrite, de la recommandation du Conseil sur l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms.

Plan d'action de l'UE contre le racisme 2020-2025

La Commission communiquera aux ministres des informations sur le plan d'action de l'UE contre le racisme, initialement présenté en septembre 2020.

Mesures contraignantes en matière de transparence des rémunérations

La Commission communiquera aux ministres des informations sur sa récente proposition de directive visant à renforcer l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes pour un même travail ou un travail de même valeur par la transparence des rémunérations et les mécanismes d'exécution.